

Conseil d'école du 29 mars 22

Ecole maternelle Les Omblais

Présents :

Parents élus : Mme Baque ; Mme Querne

Représentants de la municipalité : Mme Paboeuf (élue à l'éducation), Mme Farouj (conseillère municipale)

Responsable des affaires scolaires : M. Vincent Thomas

Enseignants : Cécile Parinet, Bernard Ledolledec, Marie ledolledec, , Delphine Quérard, April Geneste, Mme Pansard

Excusées:

IEN de circonscription : Mme Lemeur

1- Un point sur l'emménagement et les demandes en cours

Bilan général plutôt très positif, les espaces, l'agencement et le traitement acoustique des locaux est particulièrement apprécié.

Liste des travaux et aménagements en attente et réponses de la mairie

1. **Il manque 50 porte-manteaux** depuis la conception du bâtiment qui en demandait au moins 180. Nous avons déjà accueilli 172 élèves dans l'école, les porte-manteaux sont utilisée aussi pour le périscolaire. Il semble donc que le fait qu'il n'y ait pas le compte relève d'un défaut de conception. Nous nous en sommes rendu compte dès le mois de décembre, quand le menuisier a commencé à les mettre en place, mais il était trop tard pour modifier le projet. Cela est réellement gênant pour le fonctionnement quotidien. Chaque enfant doit avoir son propre porte-manteau dans l'école. Il a une fonction pratique indispensable, mais aussi une fonction symbolique, surtout en maternelle. Nous avons pallié à ce manque avec des porte-manteaux sur pied en métal, mais cela ne permet pas de mettre une étiquette et d'identifier la place de chaque enfant. Ce système provisoire ne peut pas nous convenir à plus long terme.

Le devis pour la commande des porte-manteaux manquants a été fait immédiatement dès le mois de décembre 2021. Malheureusement, cela ne peut pas être ajouté au budget de construction de l'école. Il faut maintenant que cela soit voté au budget investissement. Le conseil municipal qui a été saisi de la demande n'a pas voté pour la commande cette année 2022. Madame Paboeuf nous annonce donc que l'installation des porte-manteaux sera inscrite au budget 2023. Il faudrait donc attendre encore une année scolaire au moins avant de les obtenir.

Cela ne nous satisfait pas du tout. Nous estimons que cette demande est prioritaire et relève d'un défaut de conception de l'école.

- A l'usage, nous avons vu qu'il nous manque des rideaux occultants ou brise-soleil : bureau de direction, classe Corinne, pièce périscolaire car utilisée comme dortoir pour les MS de la classe 3.

Un devis sera fait le 30 mars 2022, nous ne savons pas si ce sera installé avant la fin de l'année 22.

- Les toilettes adultes : nous avons deux toilettes adultes, mais le deuxième est dans la cantine. C'est beaucoup trop éloigné des classes 3, 4 et 5, et c'est insuffisant car il y a beaucoup plus d'adultes dans l'école que du temps où le projet a été élaboré (beaucoup plus d'animateurs sont présents). Au moment de la récréation, les enseignants, Atsems et animateurs présents(20 personnes en tout) ne peuvent pas toujours s'y rendre quand ils en ont besoin. Sur le temps de classe, c'est trop loin.

Nous avons proposé une solution ajout au niveau des toilettes enfants GS.

La demande n'a pas été retenue par le conseil municipal. Les enseignants protestent, précisent que c'est problématique pour leur santé. C'est d'autant plus important que les adultes ne peuvent pas y aller à tout moment mais seulement sur les temps de récréation ou juste avant ou après la classe.

Les enseignants évoque la possibilité de saisir le CHSCT (Commission Hygiène Santé sécurité et conditions de travail)

Madame Paboeuf dit qu'il faudrait rechercher quel est le ratio de toilettes / nombre adultes afin de vérifier si nous sommes dans les normes. Selon nous, la norme ne tient pas compte du faible échelonnement dans le temps possible pour nous. Pour l'instant, un devis n'a pas été fait pour évaluer le coût de cet aménagement supplémentaire pour lequel nous avons envisagé une solution qui serait assez simple. Cela ne demande pas de gros travaux car nous utiliserions des arrivées d'eau et évacuations existantes, nous aurions des cloisons légères.

- Le placard entretien demandé pour ranger le chariot de ménage et les tapis de motricité n'a pas été accepté non plus. Comme il est nécessaire d'avoir du matériel d'entretien plus proche des trois classes 456, nous maintenons le chariot à cet emplacement et il est derrière un panneau mobile.

- Les problèmes de Wifi

Les téléphones ne captent pas, les tablettes ne peuvent pas être utilisées. Les tablettes sont un outil du quotidien. Légalement, il faut du wifi activable et désactivable. Il faudrait donc mettre une antenne du côté de chez les grands afin de travailler avec certains sites bien spécifiques. Les soucis techniques entravent la pédagogie des enseignants, surtout en GS.

M. Julien de la mairie va s'en occuper

- Le vidéo-projecteur demandé n'a pas encore été livré

La demande est en attente depuis 5 ans: le montant de la dotation informatique aux écoles n'a pas baissé mais l'école élémentaire est prioritaire et les classes sont équipées en TNI prioritairement pour les plus âgés.

Un point sera fait avec David Julien pour les demandes à venir.

- Le **Visiophone** installé au portail ne permet pas de l'ouvrir. Donc, il reste souvent ouvert car chaque jour, nous avons besoin de l'ouvrir et nous ne pouvons nous absenter de la classe pour y aller à tout moment.

Nous avons formulé la demande pour une ouverture à distance en décembre 2021

- L'utilisation de l'ancienne cantine et école provisoire

Actuellement, les anciennes classes sont utilisées sur le temps périscolaire par l'école élémentaire et l'école de musique. L'ancienne salle de motricité pourrait être utilisée pour les enfants de maternelle au moment du périscolaire afin de diversifier les espaces de jeu en dehors des classes. Les enfants sont nombreux entre 15h40 et 16h45, au moins 150 élèves. Ils sont très (trop) nombreux dans la salle de motricité à 16h. Il est impératif de séparer ces enfants en plusieurs groupes car l'agitation est telle que l'usage de l'école est très inapproprié et ces comportements ne sont pas sans conséquence sur l'attitude scolaire.

Mme Paboeuf précise que les anciens locaux devraient être aménagés pour l'accueil de loisir (mercredi et vacances) des enfants de 3 à 6 ans. Nous verrons quel planning sera prévu pour ces espaces, il faudra réunir tous les acteurs.

- L'utilisation de la bibliothèque est très limitée car les animateurs s'y réunissent très régulièrement.

Les animateurs pourraient se réunir dans la salle des Atsems.

Les livres de l'école ne devraient pas être accessibles aux enfants sur le temps péri-scolaire mais ce n'est pas le cas car les stores de protection prévus ne sont pas en place. Ils sont en commande

- Structure verte de motricité : serait-il possible de la récupérer par modules ? Si oui, il faudrait que la salle de motricité de l'ancienne école soit utilisée pour le péri-scolaire car la structure réduirait l'espace de la salle actuelle.

Il est possible de stocker des modules dans l'ancienne chaufferie.

2- Le projet biodiversité et autres

Un projet artistique en lien avec la biodiversité est lancé avec l'école de musique. Quatre classes sont concernées : les classes 1 et 5 vont travailler sur une bande sonore sur le thème des légumes, vers de terre et des amis du potager. La classe 6 sera intégrée. Les classes 2 et 4 vont réaliser une histoire musicale sur la découverte d'insectes et d'oiseaux par Loup. La classe de 3 sera intégrée à ce projet.

Les séances avec Miléna Leclerc de l'école de musique ont lieu les lundis matins depuis janvier.

Le jardin de l'école ou la « biodiversité en (re)création »

L'aménagement sera réalisé progressivement car cela implique un budget. Il y aura donc plusieurs phases, des priorités ont été établies après une rencontre avec la mairie ce 29 mars.

Les membres de l'association « les coquelicots de Betton » nous apportent un soutien important : visites de leurs jardins aux différentes saisons, graines et connaissances ! L'association « tous en Sel » devrait nous aider par des prêts d'outils pour les « chantiers parents » du mercredi . L'école adhère à ces deux associations.

Les familles seront impliquées tout au long du projet en accompagnement et pour les temps forts. Une information et des appels à participation seront faits régulièrement par chaque classe : potager, fleurs, plantes aromatiques devraient être installés au printemps.

Les services techniques de la mairie devraient installer un bac de jardinage pour chaque classe pendant les vacances de printemps. Il nous faudrait également un récupérateur d'eau et une réserve de paillis.

Nous souhaiterions **créer un espace sur des copeaux de bois ou du paillis sous les tilleuls et les érables qui sont actuellement dans l'herbe (1)**. Il serait borné par des troncs d'arbre sur lesquels les enfants pourraient prendre appui pour jouer. Il pourrait aussi y avoir des rondins de différentes hauteurs pour créer un espace de jeu naturel : table ou parcours de déplacement en escalier. **Nous espérons qu'il pourra être mis en œuvre cet été.**

Des arbustes et des arbres seront plantés à l'automne.

Les sorties au centre des Bruyères elles sont prévues les 30, 31 mai et 2 juin. Les thématiques des animations sont en cohérence avec les projets de chaque classe : abeilles, insectes, land Art, trace des animaux, oiseaux, mare. Nous mutualisons les frais de transport en partant à deux classes à chaque fois.

Le spectacle de Lombric Fourchu pour les 6 classes le 13 mai, thème biodiversité. 650 euros.
Les élèves auront tous un CD.

Des classes iront à **la médiathèque** pour suivre une animation sur l'illustratrice Emilie Vast qui dessine très poétiquement la biodiversité.

Des temps forts si le contexte sanitaire le permet

La présentation du projet musical aura lieu en juin : deux soirées pour trois classes à chaque fois.

- **Inauguration de l'école.** Nous sommes en attente de réponse de Madame Besserve. Nous pensons que l'école pourrait être inaugurée une fois que tout sera installé : les porte-manteaux notamment..

3- Bilan de coopérative scolaire de septembre 2020 –août 2021

Intitulé	crédit	débit
Adhésions parents coop.	200	
Canailles et Polissons	0	
Solde photos	1172 (545 euros + 627 euros indiv)	
Participation parents sorties	0	
Adhésion OCCE + ASSURANCE		340
Sorties des classes		Budget mairie
spectacle		900
Goûter de Noël		36
Incorruptibles GS		156.80
Petits Achats pour activités pédagogiques		900
Frais tenue compte		10.40
Total	1372	2343,2
Solde annuel -971,2		

Nous n'avions pas fait de demande de participation des familles lors de cette année scolaire 20-21 car peu de sorties étaient possibles et que nous traversons une période très particulière.

Il n'y a pas eu de subvention de la part de l'association « Canailles et Polissons » en 21-21, mais nous l'avons reçue en 22.

Le bilan est très déficitaire mais le solde de la coopérative reste positif.

4- Question diverses

La directrice souhaite faire un point sur la communication « anonyme » de la FCPE. En effet, depuis les élections 21, les mails des parents élus ne sont plus signés nominativement. Les parents élus sont des « personnes » qui représentent tous les parents et ne peuvent pas signer anonymement des messages. Cela a engendré une dérive avec un mail particulièrement irrespectueux qui a été envoyé en novembre à partir de la boîte mail de la FCPE.

Mme Parinet s'est toujours rendue disponible pour rencontrer la FCPE ou les familles quand elles le souhaitent pour répondre à toutes les questions concernant l'école. Une « mise en accusation » sans connaissance du contexte a été particulièrement mal prise, d'autant que, après éclaircissement, aucunes excuses écrites n'ont été faites.

Madame Parinet demande un minimum de respect lorsqu'on s'adresse à elle. Elle ne tiendra compte ni ne répondra plus à aucun message non signé nominativement, même venant de la boîte mail de la FCPE.

Parents : La communication est-elle meilleure entre périscolaire et atsem/enseignants suite aux réunions qui devaient avoir lieu.

Réponse de la mairie et de l'école : Une réunion a été mise en place chaque mardi. Elle est nécessaire. Cependant, elle n'a pas toujours lieu.

Parents : Avez-vous une visibilité sur les effectifs de l'année prochaine (la mairie a envoyé un mail à certains parents les informant qu'il n'y aurait aucun TPS l'année prochaine). Restons- nous à 6 classes et si oui conservons-nous l'équipe enseignante actuelle?

Réponse de l'école : les effectifs sont à la hausse. Pas d'ouverture de classe prévue. Pas d'accueil de TPS, de manière certaine. Des livraisons de logements sont prévues sur notre secteur.

Parents : Le passage entre la maternelle et l'école élémentaire est très dangereux, le parking est également dangereux, qu'est ce qui pourrait être mis en place pour sécuriser ce passage?

Une maman a été renversée en vélo par une voiture qui stationnait.

De plus, l'étendue d'herbe n'a aucun intérêt pour la biodiversité.

Réponse de la mairie :

Il faudrait prévoir un aménagement à court terme pour assurer la sécurité ; à moyen terme pour créer un espace de biodiversité. Cela sera étudié rapidement.

Parents : sur les moments périscolaires, nous avons remarqué à quelques reprises l'utilisation des téléphones portables par les animateurs qui semblent également parfois prêter leurs téléphones aux enfants (pour écouter de la musique par exemple) et nous nous demandons si cela pourrait être discuté.

Réponse de la mairie :

Effectivement des abus ont été constatés.

Les musiques de « jeunes adultes » avec parfois des paroles de chanson inappropriées ne peuvent pas être écoutées par des enfants.

Les téléphones ne peuvent pas être prêtés aux élèves. Un point sera fait à ce sujet auprès des animateurs..

Parents : A la cantine, le pain semble être fourni à volonté à tous les repas aux enfants qui le souhaitent, est-il possible de vérifier que les enfants n'en prennent pas trop ?

Réponse de la mairie : le pain est proposé à la fin du repas, pour ceux qui le souhaitent.

Il n'est pas proposé à volonté.

Enseignants : concernant la consultation menée par un cabinet de sociologues sur les rythmes scolaires :

La municipalité souhaite réévaluer les rythmes scolaires, cela va engendrer des temps de concertation avec le bureau d'étude. Ce temps de travail supplémentaire ne fait pas partie des missions des enseignants. De plus, ils ont déjà exprimé leur avis à maintes reprises à ce sujet, depuis plusieurs années. Les arguments des enseignants, en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, sont consignés dans divers comptes-rendus de conseils d'école : fatigue accrue des enfants, manque de cohérence dans l'usage des locaux et du matériel qui induit une perte de sens pour les élèves, manque de communication avec les familles qui viennent chercher les enfants après le départ des enseignants, augmentation du nombre de personnels en présence dans l'école avec des difficultés pour que le nombre d'animateurs soit au complet, etc...

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 16 juin à 18h30

Cécile Parinet

Directrice

Delphine Quérard

Adjointe